

COMMUNE de CORME ROYAL

(Charente-Maritime)

COMPTE-RENDU

Séance du Conseil Municipal du 2 septembre 2021

2021 - 09

L'An deux mi vingt et un, le deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain MARGAT, le Maire.

Date de convocation : le 26 août 2021

Présents : Alain Margat, Alain Daviaud, Sylvie Bardey, Marie-Line Ramackers, , Philippe Rousteau, Jean-Claude Maurin, Jean-Luc Lavoie, Dominique Hervaud, Mickaël Wernert, Jean-Marie Reine, Régis Combeau, Brigitte Manson, Tatiana Gombeau,

Absents excusés : Laurence ORMEAUX donne son pouvoir à Marie-Line RAMACKERS
Nathalie BRIN donne son pouvoir à Régis COMBEAU
Gwendoline GASTIEN donne son pouvoir à Sylvie BARDEY
Krystal LEPLUMEY donne son pouvoir à Tatiana GOMBEAU
Uranie MIMBIERE
Hugues VIAUD

Secrétaire de séance : Mickaël WERNERT est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier PV du 5 août 2021
2. Devis pour la fourniture de mobilier urbain et demande de subvention
3. Information concernant le RIFSEEP
4. Adjudication de la location des terrains communaux
5. Achat de deux ordinateurs portables
6. Mise en conformité du stade de foot
7. Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général et des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal. M. Mickaël WERNERT est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. Approbation du dernier PV du 5 août 2021

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 5 août 2021 à l'unanimité.

2. Devis pour la fourniture de mobilier urbain et demande de subvention

Le Maire informe que lors de la dernière réunion de Conseil Municipal du 05 août 2021, il a été proposé d'acheter du mobilier urbain. Le Maire précise qu'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'aménagement urbain est possible.

Un devis a été reçu en mairie pour les fournitures de :

Trois barrière « province » simple croix longueur 1572 mm avec trois balconnières

10 supports vélos forme « S » sur poteau et ses fixations

Montant total H.T. 3 232.30 €

Montant total T.T.C. 3 878.76 €

Plan de financement : Dépense H.T. 3 232.30 €

Subvention sollicitée au Conseil Départemental :	30 %	969.69 €
Fonds propres	70 %	2 262.61 €
TOTAL	100 %	3 232.30 €

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de lui donner leur avis.

Après en avoir discuté et délibéré, les membres présents, à l'unanimité, décident :

- D'approuver le devis présenté pour une dépense globale TTC de trois mille huit cent soixante-dix-huit euros et soixante-seize centimes
- D'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental et à signer tout document se référant à ce dossier.

3. Information concernant le RIFSEEP

Le Maire fait part au Conseil Municipal de son analyse chiffrée sur l'impact de la mise en place du RIFSEEP. Il est précisé également qu'un comparatif entre les communes voisines, de la même strate démographique démontre que la moyenne des charges du personnel est de 46%. La commune de Corme Royal se situe à 30% de ses dépenses par rapport au budget de fonctionnement. Le Maire rappelle également ce qu'est le RIFSEEP.

Le Maire explique également la réflexion sur le CIA (le complément Indemnitaire Annuel)

Il explique que le Complément Indemnitaire Annuel sera versé après l'entretien professionnel suivant le comportement de l'agent de l'année écoulée.

Le Maire précise que son souhait est de mettre en exergue une hiérarchisation au sein des agents. La politique de Corme Royal est de valoriser les compétences et la façon de servir afin que le personnel se sente reconnu. Corme Royal est dans la construction, dans la progression c'est ainsi que son objectif est de pérenniser les emplois et obtenir la qualité du service rendu à la population.

4. Adjudication de la location des terrains communaux

Deux candidatures ont été déposées en mairie pour la location des trois terrains communaux. Un tirage au sort a eu lieu le 18 août dernier. C'est l'EARL MOULIN DE TETAUD qui a été retenue.

5. Achat de deux ordinateurs

Monsieur Le maire informe qu'un seul ordinateur sera nécessaire destiné au bureau des adjoints. Un devis a été demandé. Ce point sera remis à la prochaine réunion de Conseil Municipal car la commune n'a pas reçu l'offre de prix.

6. Mise en conformité du stade de foot

La parole est laissée à Régis COMBEAU. Celui-ci explique qu'il était nécessaire de réduire la main courante ce qui permettra de mettre le stade en conformité et obtenir une subvention de 5000 € de la ligue de Football.

7. Questions diverses

a/ Réunion concernant la poursuite du projet du futur Pôle médical, avec l'architecte, Mme Plaire du CAUE et les personnes de la CDA de Saintes du service urbanisme.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Préfet nous a rendu visite avec le Directeur de la DDTM ainsi que le Directeur Adjoint et la direction du service urbanisme de la CDA de Saintes afin de visiter Corme Royal et notamment les visites de l'entreprise Maraichère des frères Bernard et la pépinière de Corme Royal.

b/ Inauguration du fauteuil destiné aux personnes en position de handicap

Le Maire informe que Madame la Sous-Préfète a décliné l'invitation pour l'inauguration du fauteuil destiné aux personnes en position de handicap de l'association « les cagouilles volantes ».

c/ Covid19 – Pass sanitaire

Le Maire donne la parole à Régis COMBEAU afin qu'il restitue les Visio conférences suivies avec les services de la préfecture concernant la situation sanitaire due à la COVID 19.

Le Pass sanitaire est obligatoire en milieu fermé dès la première personne. Pour le forum des associations il faut le pass sanitaire. Tous les agents des milieux de santé sont concernés par l'obligation vaccinale.

Le prochain Collect aura lieu dans 15 jours au lieu de toutes les semaines.

Le Forum des associations aura lieu le 11 septembre 2021.

d/ Effectifs scolaires

Les effectifs scolaires : le maire analyse les données et en déduit que l'attractivité de la commune persiste. En maternelle une petite baisse est constatée mais cela est général sur tout le territoire.

62 élèves inscrits en école maternelle dont 21 enfants en petite section pour la rentrée 2021 – 2022.

144 élèves inscrits en école élémentaire.

e/ Travaux réalisés à l'école

Sylvie BARDEY présente les travaux effectués dans la cour de l'école. Echiquier, parcours de billes, le billodrome posé en béton fibré, avec un contour en gazon artificiel. Aussi un nouveau préau a été mis en place ainsi que le banc de protection autour du mât central.

Le changement de la baie vitrée de la 6^{ème} classe a été fait. Quant à l'abri de l'école maternelle, il devrait être monté à la toussaint. Néanmoins la chape a été faite. Un nouvel écoulement sera réalisé. Le grillage de la clôture a été remplacé également.

Le retour des parents et des enseignants est très satisfaisant. Le Maire rappelle que tous ces travaux sont non seulement pour les enseignants, les parents mais surtout pour le confort des enfants.

Il est prévu une petite cérémonie pour l'inauguration des travaux dans l'école élémentaire.

f/ Eglise

Régis informe qu'il a rencontré le conservateur des antiquités des œuvres d'art à l'église. Un compte rendu sera transmis suite à sa visite avec les recommandations de sécurité. La cloche a été refondue en 1948 et ne fait plus partie du patrimoine de l'église.

g/ Fêtes et cérémonie

- Une invitation a été transmise de la part des cagouilles volantes, pour une inauguration le samedi 4 septembre 2021 avec la possibilité de faire un baptême.
- Samedi 11 septembre 2021 à 11h00 inauguration à 11h du terrain de tennis.
- le samedi 25 septembre 2021 à 9h30 à l'école : La journée éco-citoyenne, une marche est organisée avec les enfants de l'école, les chasseurs. D'autre part, les pépinières de Corme Royal offre 3 arbres ou arbustes.

h/ Balayeuse

Jean-Luc LAVOIE demande où en est la livraison de la balayeuse. Sylvie BARDEY informe que malheureusement l'entreprise a été cambriolée donc a pris du retard.

Dominique HERVAUD signale qu'il faudra prévoir une bouche d'incendie pour remplir la balayeuse car avec un tuyau classique cela mettra plus de 3 heures. Des solutions seront trouvées.

i/ Cimetière

Philippe ROUSTEAU sollicite le Conseil Municipal afin qu'une réflexion soit apportée pour la reprise des concessions dans le cimetière qui se remplit à grande vitesse.

j/ Sécurité routière

Dominique HERVAUD n'ayant pu être présent à la commission voirie rue du Rivolet, il demande ce qui a été décidé. Alain DAVIAUD donne le compte rendu de cette rencontre avec l'entreprise. Il fait remarquer qu'en bas des Rivolets les gens roulent très vite, peut être prévoir une signalisation signalant le carrefour.

k/ Voirie

Alain DAVIAUD a réuni la commission voirie. Beaucoup de travaux de réfection de voirie sont à prévoir notamment aux pépinières où un aménagement sera nécessaire. Des devis seront demandés.

Le cimetière, le vieux comme le neuf, sont désherbés, l'année prochaine cela ne sera plus possible. Il sera nécessaire de trouver une solution afin d'entretenir les allées. Dans le vieux et le nouveau cimetière, 8 allées pourraient être gravillonnées ou prévoir de l'enrobé à chaud ?

Dans le Bourg des secteurs pourraient être enherbés, par exemple la Rue des Cormiers. Là encore de l'enrobé sera à prévoir et devra être chiffré.

Sur la placette sise Résidence Bois Forat, prévoir de mettre en place un parking, une réflexion sera faite et chiffrée.

l/ Logement communal

Un logement se libère prochainement. Deux dossiers de candidature ont été reçus. L'attribution a été définie.

Séance levée à 22H30